



Section Européenne 2020-2021



☞ Qu'est ce que la Section Européenne ?

- Un dispositif permettant une ouverture européenne et internationale.
- Un renforcement linguistique et l'enseignement d'une discipline non-linguistique (ou "DNL") en anglais.
Au lycée hôtelier, deux matières sont enseignées en anglais (DNL) :
 - Cuisine
 - Restaurant

☞ A combien d'heures d'enseignement cela correspond-il ?

DNL : 1h en Seconde, 1h en Première et 1h en Terminale

Anglais : 1h en Seconde, 1h en Première et 2h en Terminale

☞ Avantages à être dans la section Euro ?

Pratique de la langue anglaise sous un nouvel angle, en tant qu'outil de communication.

Renforcer et approfondir la maîtrise de cette langue.

Les élèves doivent donc être motivés et dynamiques à l'oral.

Ouverture européenne et internationale.

Généralement, les élèves partent au moins une fois à l'étranger sur leurs trois années au lycée.

Au **Baccalauréat** : mention « **section européenne** » inscrite sur leur diplôme.

Epreuve orale section européenne dans le cadre des évaluations du tronc commun de la fin de Terminale : note 10/20 minimum.

Au moins 12/20 à l'épreuve écrite d'anglais des évaluations du tronc commun de la fin de Terminale.

Possibilité de choisir cette discipline en **option facultative**.

☞ Comment intégrer la Section Européenne ?

Le jour du dépôt de dossier d'inscription début juillet.

Selon le nombre de demandes, un entretien sera probablement proposé par l'équipe enseignante

Euro Anglais, Come and join us !